



OPERATIONS

Description	
Période prévue des opérations	
Durée estimée (heures de vol)	
Lieu	

CONTACTS


NOM Prénom	
Téléphone / E-Mail	
Lien avec le projet	

CONTACT AUTORITE AERONAUTIQUE COMPETENTE

NOM Prénom	
Téléphone / E-Mail	

DONNEUR D'ORDRE (dans le cas où un marché a été établi)

NOM	
Date du marché	
Nature du marché	

 <p>DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE</p>	<p align="center">R5-TAAG-3 FORMULAIRE DE DEMANDE DE TRAVAIL AERIEN EN FRANCE AERONEFS EXTRA-COMMUNAUTAIRES (CAS B)</p>	<p>Page : 3/5</p>	<p>Version 3 du 05/09/2022</p>
---	--	-------------------	------------------------------------

Notice d'utilisation / Justificatifs à fournir

Le dossier de demande peut être présenté par l'opérateur étranger ou par l'opérateur ou le donneur d'ordre français qui l'affrète.

OPERATEUR

L'opérateur est l'entité qui a la responsabilité de l'exploitation du (des) aéronef(s).


Certification : document qui indique que l'opérateur, dans son état, est autorisé à effectuer les mêmes opérations que celles qu'il envisage de faire en France

Manuel de procédures :

- *Attestation de dépôt du MAP (opérateur français) ou*
- *Attestation des autorités aéronautiques du pays de l'opérateur certifiant que celui-ci est habilité à procéder à des opérations semblables à celles prévues sur le territoire français (opérateur non français)*

Pour les opérateurs extra-communautaires :

- *Déclaration attestant que l'opérateur a écrit des procédures relatives à l'activité considérée, a décrit l'organisation de son entreprise et a formé ses pilotes pour l'activité de travail aérien effectuée*
- *CTA le cas échéant*
- *Matrice de conformité réglementaire aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 1991 et à certaines exigences essentielles complémentaires nommée « Regulatory compliance matrix »*
- *Attestation des autorités aéronautiques du pays de l'exploitant certifiant que :*
 - *celui-ci est habilité/autorisé (fourniture le cas échéant du certificat/agrément/habilitation) à procéder dans son pays de résidence à des opérations semblables à celles prévues sur le territoire français,*
 - *les règles applicables dans son pays prévoient la conformité aux exigences essentielles suivantes :*
 - *mise en œuvre par l'exploitant d'un système interne de gestion de la sécurité qui prévoit :*
 - *la réalisation par l'exploitant, préalablement aux opérations, d'une analyse de risque permettant de s'assurer du niveau de sécurité des opérations et le cas échéant que des mesures d'atténuation des risques appropriées sont définies et mises en œuvre,*
 - *la mise en place d'un système de surveillance de la conformité de l'exploitant à la réglementation applicable et à ses propres procédures,*
 - *un système de notification à l'autorité de l'exploitant et de traitement des évènements de sécurité.*
 - *élaboration et documentation des procédures normales/anormales et d'urgence couvrant les opérations envisagées,*
 - *définition et mise en œuvre d'entraînements et de contrôles initiaux et périodiques des équipages et personnels spécialisés couvrant les spécificités des opérations de travail aérien envisagé.*

 <p>DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE</p>	<p align="center">R5-TAAG-3 FORMULAIRE DE DEMANDE DE TRAVAIL AERIEN EN FRANCE AERONEFS EXTRA-COMMUNAUTAIRES (CAS B)</p>	<p>Page : 4/5</p>	<p>Version 3 du 05/09/2022</p>
---	--	-------------------	------------------------------------

AERONEFS

Maintien de navigabilité : organisme (nom et agrément) qui assure le maintien de navigabilité de la (des) machine(s) et date de validité du CEN

Assurance : nom de l'assureur et date de fin de validité

- *Justification de l'impossibilité d'utiliser un aéronef communautaire ou assimilé*
- *Certificat de navigabilité pour chaque aéronef*
- *Certificat d'examen de navigabilité en cours de validité*
- *Certificat d'immatriculation de chaque aéronef*
- *Attestation d'assurance en cours pour chaque aéronef*
- *Justificatifs des conditions d'entretien (contrat, attestation)*

PILOTES

Type de licence : CPL – ATPL, indiquer la licence avec laquelle le pilote va voler et préciser s'il détient également une licence européenne le cas échéant

Compétences linguistiques (anglais, français) : niveau OACI (de 4 à 6) du pilote pour la langue française et/ou la langue anglaise

- *Licence en état de validité de chaque personnel navigant délivrée ou validée par le pays d'immatriculation de l'aéronef et par la France (si la compétence linguistique ne figure pas sur la licence, fournir en plus la copie du document sur lequel cette information apparaît)*
- *Certificat d'aptitude médicale de **CLASSE 1** associé à la licence*

Pour les pilotes ayant des licences extra-communautaires :

- *Justifications de l'impossibilité d'utiliser des personnels navigants détenteurs d'une licence française ou d'une licence d'un Etat communautaire ou assimilé validé en France*

Pour les pilotes détenteurs d'une licence extra-communautaires pour des opérations exclues du champ d'application du [règlement \(UE\) n°2018/1139](#) au titre de l'article 2 §3a (ex : lutte contre l'incendie) :

- *Formulaire « Pilots information form for the validation of a foreign licence »*

OPERATIONS

Description : description du type d'opérations, dans quel cadre, à quelle hauteur, etc...

Période prévue des opérations : calendrier prévisionnel des opérations ainsi la période calendaire pendant laquelle vont s'effectuer les vols

Lieu : liste exhaustive des départements (pouvant être regroupés en région), y compris les régions outre-mer dans lesquels vont s'effectuer les opérations. Description de la (des) zones d'exploitation (cartes).

Pour les demandes concernant des aéronefs extra-communautaires :

- *Justifications de l'impossibilité d'utiliser un aéronef communautaire ou assimilé.*

Dans le cas d'un renouvellement, *le bilan des opérations réalisées* :

Semaines dates	Opérations de travail aérien effectué (tout type)	Type aéronef et immatriculation	Donneur d'ordre	Lieu des opérations et département	Durée réelle (heures)

CONTACT

Le nom de la personne à contacter doit être indiqué ici.

Si elle ne fait pas partie de l'opérateur, indiquer le nom de la compagnie et son lien avec l'opérateur.

DONNEUR D'ORDRE (s'il y a lieu)

C'est l'entité qui finance le projet.

La nature du contrat doit être précisée (gré à gré, appel d'offres ...), avec son éventuelle référence

La date du marché (date d'attribution du marché) doit impérativement être indiquée.